

Les expositions canines et la confirmation

Contrairement à une idée répandue, les expositions canines sont ouvertes à tout public, et non pas réservées à une élite d'éleveurs venus présenter leur(s) champions(s). Si l'objectif majeur de ce type d'animation est d'améliorer et de promouvoir les races canines, elles permettent aussi à un « simple » propriétaire de faire confirmer son jeune chien ou de choisir son futur chiot (de race).

Les différents types d'exposition

- Des expositions ont lieu presque tous les week-ends, partout en France. Vous pouvez vous renseigner sur les dates et le lieu sur le site Internet de la Société Centrale Canine : www.scc.asso.fr (rubrique « Manifestations »).
 - Il existe différents types de manifestations :
- Les présentations canines, les expositions canines nationales ou internationales et le Championnat de France sont « multiraces » : si vous souhaitez acquérir un chien mais que vous hésitez sur la race, ce type d'exposition est pour vous.
 - Les expositions régionales ou nationales d'élevage et les présentations d'élevage ne sont ouvertes qu'à une race précise (le Labrador Retriever par exemple) ou plus rarement un groupe de race (par exemple le groupe 8 des retrievers, chiens leveurs de gibier et chiens d'eau) : ces réunions sont intéressantes pour mieux connaître la race concernée.

Comment se déroulent les concours ?

Dans une exposition « toutes races », les chiens sont présentés selon le groupe auquel ils appartiennent. Il existe 10 groupes, du groupe 1 des chiens de berger et de bouvier au groupe 10 des lévriers.

Tous les chiens d'une même race ne sont pas examinés ensemble par le juge. Selon leur âge, leur sexe et leurs titres, les chiens de chaque race concourent dans différentes catégories :

- La Classe **Puppy** concerne les chiots de 6 à 9 mois. Il existe quelquefois une Classe Baby pour les chiots de 3 à 6 mois. Le juge donne une appréciation, sans comparer les chiots les uns aux autres.
- La Classe **Jeune** concerne les jeunes chiens entre 1 et 2 ans (l'âge limite exact dépend de la race ; il peut être de 9-18 mois pour les petites races). Il existe quelquefois une Classe Débutant pour les chiots entre 9 et 12 mois.
- La Classe **Ouverte** est accessible à tous les chiens, en général à partir de 12 ou 15 mois.
- La Classe **Champion** est réservée aux chiens adultes qui ont obtenu des titres de champions nationaux ou internationaux dans les pays membres de la FCI. Le titre de champion international est évidemment le plus convoité !
- La Classe **Travail** est réservée aux races pour lesquelles il existe des épreuves de travail (sauvetage, recherche, chasse, etc.). Ce type d'épreuves est généralement spectaculaire !
- La Classe **Vétéran** concerne les chiens de plus de 8 ans.
- La Classe **Couple** est prévue pour deux chiens de même race, de sexe différent appartenant au même propriétaire. La classe Paire concerne deux chiens de même race, de même sexe, appartenant au même propriétaire.
- La Classe d'**Elevage** pour 3 à 5 chiens nés chez le même éleveur, pouvant appartenir à des propriétaires différents.
- La Classe de **Lot d'Elevage** pour un chien ou une chienne accompagnée de 3 à 5 de ses fils ou filles...



Les chiens sont d'abord examinés individuellement, à l'arrêt et en mouvement, pour vérifier la conformité au standard. Puis les chiens sont présentés ensemble, au trot autour du ring (ou enclos de présentation). Le juge ne garde alors que les 4 meilleurs chiens. Il examine à nouveau les finalistes et établit son classement définitif. A chaque chien adulte jugé est attribué un qualificatif selon sa valeur : excellent (*carton rouge*), très bon (*carton bleu*), bon (*carton vert*), assez bon (*carton jaune*), insuffisant. Les chiots quant à eux sont qualifiés de très prometteurs, prometteurs ou assez prometteurs. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés.

Outre les qualificatifs, les jugements rendus permettent l'attribution de titres et récompenses très codifiés : certificat d'aptitude de conformité au standard (CACS) dans une exposition nationale, certificat d'aptitude au championnat international de beauté (CACIB) dans une exposition internationale, « meilleur de race », « meilleur de groupe », « meilleur sujet de l'exposition » (toutes races confondues)...

Le cas particulier des confirmations

- Il s'agit de présenter son chien à un juge de race afin d'obtenir son pedigree définitif. Le juge vérifie la conformité du chien au standard de la race.
- Les séances de confirmation ont généralement lieu la veille ou le jour des expositions (le matin de bonne heure !). Vous devez demander à la société organisatrice le formulaire d'inscription au moins deux mois avant la date prévue. Le chien doit préalablement être pucé et immatriculé au fichier central de la SCC (c'est-à-dire avoir un certificat de naissance qui tient lieu de pedigree provisoire jusqu'à la confirmation).
- Si le jugement rendu est positif, vous adressez à la SCC l'imprimé de confirmation, le pedigree provisoire ou certificat de naissance. Il faut compter de 8 à 10 semaines pour recevoir alors le certificat de pedigree définitif.
- Si le jugement rendu est négatif, vous avez un délai de 2 mois pour faire appel et représenter votre chien devant un jury composé de 3 experts, dont 1 agréé par vous.
- Vérifier bien que votre chien aura l'âge minimal le jour de la confirmation. Cet âge varie selon les races : généralement 10-12 mois, mais 15 mois pour les chiens de grande ou très grande race. Il n'y a pas d'âge maximal.
- Une participation financière pour les frais de dossier vous sera demandée.

Qui organise les expositions ?

Les expositions nationales sont organisées par la Société Centrale Canine (SCC). Les expositions internationales sont organisées par la Fédération Cynologique Internationale (FCI). Ce sont des expositions « toutes races ».

Les clubs de race organisent généralement les expositions d'élevage spécifique de race.

Les présentations de chiens peuvent s'accompagner de démonstrations dans les différentes disciplines du sport canin.